

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne-Sud
SÉANCE du 10 juillet 2015

Délibération n° 53-2015

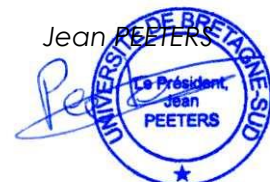
Le conseil d'administration approuve à l'unanimité le budget rectificatif n° 1 de la Fondation.

Membres en exercice : 26 membres

<u>Votes</u> : 22	Pour :	22
	Contre :	0
	Abstention(s) :	0

Délibération adoptée.

Visa du Président

Jean PEETERS


Document(s) en annexe au présent extrait : Budget rectificatif n° 1 - Fondation

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 17 juillet 2015.

Document mis en ligne le : 17 juillet 2015.